



Rencontre interacadémique de trois CAVL

# Agir à l'envi

*Les 15 et 16 octobre 2003, s'est tenue à Piriac-sur-Mer une rencontre entre les élus des Conseils Académiques à la Vie Lycéenne des académies de Caen, Poitiers et Nantes. Organisée par les cellules Vie Scolaire des trois académies et animée par l'AROEVEN, cette manifestation portait sur le thème suivant : "Etre élu au CAVL : quel engagement ?". Durant un jour et demi, six représentants des lycées de Poitiers, vingt-sept de ceux de Caen et quinze de ceux de Nantes ont ainsi pu confronter leur expérience et conforter leur réflexion en tant qu'élus.*

Echanger, acquérir des outils, aborder des sujets d'actualité comme la laïcité, la violence, les discriminations, tels étaient les objectifs de la rencontre automnale inter-CAVL, organisée dans l'académie de Nantes par Pascal Pitou au nom de l'AROEVEN, et officialisée par la venue du recteur. De vidéos en ateliers, en passant par des conférences, les représentants des lycéens réunis en bord de mer ont longuement débattu de leur fonction et des questions d'actualité du milieu scolaire.

## Délégués sous tous rapports

C'est par une projection de la toute récente vidéo intitulée *Délégué lycéen : quel engagement ? quelles responsabilités ?* qu'a débuté le séminaire. Réalisé par l'observatoire de la vie lycéenne de Caen, dirigé par Jean-Marc Cimino, ce document expose, depuis les fonctions et les implications du premier poste d'élus au sein du conseil de classe jusqu'au Conseil National de la Vie Lycéenne, l'ensemble du système pyramidal de représentation progressivement institué au fil des ans dans les lycées. Rappelons en effet que, si la fonction de délégué élève date de 1945, il aura fallu attendre l'année 2000 pour assister à la création du Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne, émanation de l'ensemble des représentants d'élèves d'un même lycée, à raison de sept élus pour deux ans et trois pour un an, siégeant aux côtés de dix adultes. Entre temps, soit en 1991, ont été instaurés les Conseils Académiques à la Vie Lycéenne ainsi que, en 1995, le Conseil National à la Vie Lycéenne, instance consultative nationale dialoguant avec le ministre de l'Education nationale au sujet de la politique éducative menée pour le lycée. Dans chaque académie, vingt à vingt-cinq délégués titulaires et suppléants sont élus pour deux ans par leurs pairs pour constituer le CAVL, commission paritaire également composée de représentants du Conseil régional, de parents d'élèves et des personnels, dont la mission consiste, devant l'autorité académique en la personne du recteur, à exposer et débattre des problèmes rencontrés par l'ensemble des lycéens (voir *pages suivantes*).

## S'engager n'est pas une sinécure

Ce sont donc les élèves membres des CAVL de trois académies de l'Ouest qui se trouvaient réunis.

---

Rectorat  
Nantes 44

Propos recueillis par J. PERRU,  
auprès de Loïc, David, Noémie et Héloïse, Elus au CAVL

---



De la classe à l'académie



# Le système représentatif des lycéens dans l'académie

Lieu d'élection

Instance

Rôle des délégués



La classe

2 délégués élus pour un an

**CONSEIL DE CLASSE**  
1 réunion/trimestre  
Avec :  
- tous les professeurs  
- le CPE  
- le COP  
- le chef d'établissement  
- les délégués parents

Ils sont les porte-parole et les relais de la classe auprès des professeurs.



L'établissement (consultation)

7 délégués élus pour 2 ans

**CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉS**  
Au moins 1 réunion/trimestre  
Avec :  
- tous les délégués titulaires  
- le chef d'établissement  
- le CPE  
- le gestionnaire

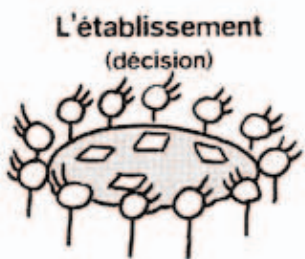
Les délégués, après consultation, formulent des avis et des propositions sur la vie scolaire et sur l'organisation du travail.

3 délégués élus pour un an

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS POUR LA VIE LYCÉENNE**  
Au moins 1 réunion/trimestre avant le CA  
Conseil paritaire :  
- 10 élèves - 10 adultes  
- présidé par le chef d'établissement  
- 1 vice-président élève

Les 10 délégués échangent avec les adultes, se prononcent sur de nombreux champs de compétences. Ils font des propositions pour le CA.

5 délégués élus pour un an



L'établissement (décision)

Délégués élus pour 2 ans

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Au moins 1 réunion/trimestre  
- 30 membres  
- définition de la politique de l'établissement  
- projet d'établissement

C'est l'organe décisionnel. Les délégués disposent de leurs 5 voix pour peser sur les décisions de l'établissement. Le vice-président du CVL peut être invité pour présenter les propositions des élèves.



L'académie

**CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE**  
Au moins 3 réunions dans l'année  
Avec :  
- tous les délégués académiques (20 à 25)  
- le recteur d'académie  
- les représentants du Conseil régional  
- les représentants des parents d'élèves  
- les représentants des personnels

Devant l'autorité académique, les délégués exposent les problèmes rencontrés par l'ensemble des lycéens. Les besoins particuliers sont évoqués. Les délégués académiques informent leurs électeurs : site internet, journal académique...



# L'articulation du système

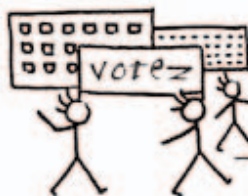


Lieu d'élection

Instance

Rôle

Lycée



10 délégués élus pour 2 ans

## CONSEIL DES DÉLÉGUÉS POUR LA VIE LYCÉENNE (CVL)

Au moins 1 réunion/trimestre

Conseil paritaire :

- 10 élèves - 10 adultes
- présidé par le chef d'établissement
- 1 vice-président élève

Le CVL favorise le dialogue au sein de l'établissement entre les lycéens et les adultes de la communauté éducative.

Les délégués sont associés au processus de décision. Leurs attentes et leurs propositions sont mieux prises en compte.



20 délégués élus pour 2 ans

Académie



## CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE (CAVL)

Au moins 3 réunions dans l'année

Conseil paritaire :

- tous les délégués académiques
- présidé par le recteur d'académie
- les représentants du Conseil régional
- les représentants des parents d'élèves
- les représentants des personnels

Devant l'autorité académique, les délégués exposent les problèmes rencontrés par l'ensemble des lycéens.

Certains sujets sont à débattre pour être présentés au niveau national.



2 délégués de chaque CAVL élus pour 2 ans

Niveau national



3 délégués au niveau national

## CONSEIL NATIONAL DE LA VIE LYCÉENNE (CNVL)

Au moins 3 réunions dans l'année

Avec :

- les représentants des CAVL
- les 3 élus lycéens au CSE
- présidé par le ministre chargé de l'éducation ou son représentant

Présidé par le ministre de l'Éducation nationale, le CNVL donne son avis sur la politique éducative menée pour le lycée.

Outre son rôle consultatif, le CNVL propose chaque année un thème de travail.

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE)

Plusieurs réunions dans l'année

Avec :

- 97 membres
- présidé par le ministre chargé de l'éducation ou son représentant

Cette instance est consultée sur tous les textes importants relatifs au système éducatif.



## Faire éclater les bulles

### Des élus au CAVL témoignent

#### **Pour vous, s'engager, c'est quoi ?**

Loïc : Pour moi, s'engager, c'est d'abord aider les autres, ensuite participer et faire participer à la vie d'un lycée, enfin, c'est surtout faire avancer les choses sur certains points et différents problèmes qui peuvent se poser dans un établissement, comme la discrimination, par exemple, ou comme la laïcité. Il s'agit aussi de bien comprendre que les élèves ne sont pas que des élèves mais aussi des personnes qui peuvent prendre des responsabilités dans la vie de tous les jours et dans la société elle-même.

Noémie : Si on est là, c'est parce qu'on reconnaît qu'il y a des choses qu'il faut faire évoluer, parce qu'il y a des problèmes que les gens ne veulent pas reconnaître ; ils vivent dans leur bulle et, pour ma part, je considère que notre rôle est justement de faire éclater ces bulles.

Héloïse : Même si on ne fait pas grand-chose, c'est une opportunité qu'on a de faire bouger un peu les choses, il faut la prendre.

David : C'est pas non plus une place de confort qu'on se prend au niveau des lycées, comme on pourrait le croire, ni des responsabilités bidon. On est vraiment là pour des choses qui nous tiennent à cœur généralement et qu'on défend jusqu'au bout pour qu'il y ait vraiment une vie dans les lycées. C'est pas de la figuration que de se réunir entre élus, on a ça dans les tris, c'est quelque chose de très important qu'il faut médiatiser.

#### **Comment est né votre engagement ? Quel en a été le déclencheur ?**

Noémie : Pour moi, ça a commencé au primaire. Mon nom n'est pas français, j'étais victime de quolibets et, au bout d'un moment, on en a marre. Ma révolte, elle est dans ma chair.

Loïc : Il y a peut-être aussi le fait d'avoir soi-même des différences. Ça peut encourager quelque part à défendre des causes qui peuvent profiter par la suite à tous. On pousse certains, qui n'ont pas de fonction comme nous, à ouvrir leur bouche.

David : S'engager, c'est aussi penser aux autres, non pas en subissant la société sans se poser de questions, en laissant faire, mais en allant contre un système de moutons.

Noémie : Moi, je sais que ma mère me disait : "Sois belle et tais-toi". Je ne devais pas me faire remarquer en me mettant en avant. Mais moi, je ne voulais pas entrer dans le moule mais faire changer les choses. C'est ce qui m'a conduite à m'engager.

Loïc : L'actualité aussi nous fait dire qu'il faut participer à une certaine vie. On n'a pas connu mai 68 mais on a connu les élections qui nous ont fait prendre conscience du fait que, si on laisse pourrir nos instances et si on ne participe pas à la vie démocratique de nos lycées en général, on pourrait vite se retrouver dans une société qui retourne en arrière au lieu de marcher en avant.

David : Je pense que notre engagement a pour but que ça serve aux autres. On n'est pas là pour s'imposer.

Noémie : On se sent un peu capable de créer quelque chose... Pour moi, j'ai été déléguée au collège. Il n'y avait pas de diversité ethnique mais, depuis, les communautés s'amplifient et il faut lutter contre le risque de conflits.

#### **Qu'est-ce qui vous a donné cette force ?**

Loïc : L'inspiration, pour moi, c'est beaucoup la télévision, des situations auxquelles on ne peut pas rester indifférent ; et puis une particularité personnelle qui a fait que j'ai voulu défendre ma cause et ensuite aider les autres. C'est aussi une certaine force de caractère que l'on a en naissant.

David : Depuis que je suis arrivé au collège, j'ai été délégué, c'est-à-dire que je n'ai pas décroché...

Loïc : C'est comme ça qu'on développe une conscience, en révolte par rapport aux discriminations telles que l'homophobie, pour soulager nos élèves, pardon nos camarades, qui peuvent en être victimes.

#### **Actuellement, quels sont vos motifs d'engagement ?**

David : Par rapport à la télévision, il faut apprendre aux autres qu'il faut regarder mais aussi apprendre à se faire une idée, prendre du recul.

Loïc : C'est vrai, la télévision a tendance à nous inculquer des extrêmes, sur des thèmes comme la religion ou la violence qui ont tendance à creuser les fossés, sans vraiment refléter la réalité. A nous d'inciter à de vrais débats sur les sujets d'actualité.

David : Je pense aussi à la décentralisation qui, à mon avis, présente le risque de créer des inégalités entre établissements, comme dans le système américain.

Loïc : Je suis frappé par le recul de la vie démocratique, la progression de l'abstention. C'est pourquoi je pense qu'il faut développer une conscience citoyenne, prendre sa place dans la vie démocratique, participer et faire entendre sa voix.

#### **Quels engagements envisagez-vous après vos années-lycée ?**

Loïc : Ça me plairait bien de faire de la politique, à condition de ne pas tomber dans les travers des politiciens...

David : Moi, je pencherais plutôt pour la vie associative, directement sur le terrain.

Loïc : C'est vrai, c'est l'occasion de donner un sourire à ceux qui en ont besoin, de donner de l'amour. D'ailleurs, si on développe encore plus notre action en milieu associatif, elle prendra le dessus sur la politique.



Animé par deux élus nantais, le débat qui a suivi la projection de cette vidéo a abordé divers points. Certains ont fait part de leur apprentissage de la prise publique de la parole qui fait indéniablement partie de leur rôle. Parfois délicatement assurée en début d'exercice, d'après quelques témoignages, cette compétence inhérente à la fonction semble rapidement s'acquérir, si l'on en juge par l'impressionnante maîtrise de l'expression orale chez la majorité des élèves présents, manifestement rompus à ce genre d'exercice. Tous ont tenu à réaffirmer la somme conséquente de travail lié à leur engagement qu'ils souhaiteraient parfois mieux reconnu, ne serait-ce que dans la mesure où leurs obligations les conduisent à régulièrement s'absenter de leur établissement pour assister à des réunions. Tous s'accordent à reconnaître par ailleurs que leur engagement développe des capacités sociales réinvestissables à long terme. La suite des échanges était appelée à se dérouler au sein d'ateliers programmés le lendemain.

### Citoyens européens

Afin de situer le système éducatif français au sein du concert des nations européennes, a eu lieu une intervention de Michel Catala, intitulée "La vie lycéenne en Europe". Maître de conférences à Paris III et président de la section des Pays-de-la-Loire de l'association européenne des enseignants, le conférencier s'est employé à démontrer l'unité autant que la diversité des valeurs en matière d'éducation dans les divers pays européens. Ainsi, sur le plan de la représentativité des élèves, une étude comparative montre qu'un réel consensus existe quant à la reconnaissance des droits et devoirs des lycéens, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme : droits à l'éducation, droits de la personne humaine mais aussi devoir d'assiduité et de respect d'un règlement intérieur. Toutefois, certaines disparités se font jour quant à la participation à la gestion des établissements et aux modalités de représentation des lycéens. Ainsi, les élèves siègent-ils au Conseil d'Administration, instance décisionnelle, en Allemagne comme en France, tandis que l'équivalent des CAVL existe en Autriche. Au-delà d'une commune tendance continentale à la multiplication des instances représentatives, force

est de constater néanmoins que le système français à hiérarchie pyramidale ne prévaut nulle part ailleurs autant qu'en France. Nombre de pays voisins, en effet, fonctionnent par unités régionales, comme en Allemagne, en Espagne, en Italie etc. Si le principe du porte-parole élu est partagé à travers l'Europe, il apparaît en revanche que ce qui varie considérablement est le rôle du délégué, tantôt seulement consultatif, tantôt réellement décisionnel.

### Tous différents

Divers ateliers ont prolongé le débat initié en séance plénière. L'un d'eux abordait les thèmes conjoints des identités/différences ainsi que des discriminations. Une table ronde dressant l'état des lieux de la question a pointé les insuffisances en matière de mixité de tous ordres. Ainsi, dans les lycées, le brassage fait-il trop souvent défaut entre sections générales et professionnelles, entre sexes, entre tranches d'âge, entre communautés ethniques, entre valides et handicapés etc. Des cloisonnements restent à déplorer au sein d'un même cours de langue, par exemple, réunissant des élèves de L/ES/S, ou entre scientifiques et tertiaires. De même, certaines discriminations s'observent par rapport au handicap, ou bien l'on constate des manifestations d'homophobie. Pour lutter contre cet isolationnisme, les élus des CVL se sont engagés à privilégier diverses solutions qu'ils ont mutualisées, visant toutes à favoriser les rencontres et le dialogue au sein de groupes rassemblant des élèves de profils variés sur une activité donnée : formations musicales, clubs théâtre, associations sportives etc. Ici, le CVL accueille les élèves de seconde à la rentrée. Là, des terminales parraient des secondes. Ailleurs, est organisée une journée des clubs, ouverte à l'extérieur du lycée, où sont programmés spectacles, concerts et démonstrations. Ou bien l'on mène encore des opérations de sensibilisation à la différence en tous genres en considérant que l'information mène à l'acceptation. Le combat contre les discriminations fait l'objet d'un réel engagement de la part des délégués, qui se préoccupent de l'évolution des mentalités vers une plus grande tolérance. Cet atelier est l'illustration de l'un des multiples chevaux de bataille de ces délégués dont l'authentique engagement apparaît nettement dans les quelques témoignages individuels emblématiques qui ont été recueillis (*voir page précédente l'interview d'élus au CAVL*).

A la veille du grand débat sur l'école, les élus des CAVL auront eu, lors de ce séminaire, l'occasion de dresser un provisoire bilan de leur engagement, de leurs aspirations, des écueils et des réussites qu'ils ont connus. En mutualisant leur réflexion et leur savoir-faire, ils auront ainsi réaffirmé l'importance de la participation des lycéens et de leurs représentants à la vitalité de notre système éducatif et de notre démocratie. □